

Mais qu'est-ce que mes élèves apprennent dehors ?

Et quels liens avec les missions de l'école ? Des enseignants l'expérimentent et en parlent.

Depuis quatre ans, Crystèle Ferjou sort deux fois par semaine avec sa **classe de maternelle** (lire p.16). Pour elle, les liens avec les apprentissages relèvent de l'évidence même...

« La classe dehors favorise tous les domaines d'apprentissages et surtout le langage, tous les langages :

- le langage du corps : les enfants sont en action permanente dehors, ils affinent leurs gestes moteurs (lors, par exemple, des activités de grande motricité ou de motricité plus fine telles les traces, empreintes, gravures laissées sur la terre). L'exploration de ces nouvelles expériences corporelles est fondatrice des apprentissages sensoriels;

- le langage verbal : lorsque les enfants racontent ce qu'ils font, ils sont souvent très précis dans l'utilisation des mots parce que ça vient de leur vécu (« j'ai gratté la terre avec un râteau, j'ai goûté de l'ortie... »). Ils utilisent aussi des noms de plantes et d'animaux très précisément;

- la découverte du monde : leur relation à la matière, au vivant. L'enfant perçoit aussi le changement des saisons, l'idée du temps qui passe s'ancre en lui parce qu'il le vit;

- la créativité, l'imaginaire : les enfants s'inventent des histoires, un monde imaginaire;

- le "devenir élève" : ils développent leur sens de l'effort et s'entraident (pour grimper sur une butte, déplacer la brouette...);

- le "vivre ensemble" : ils coopèrent (construire une cabane ensemble), ils socialisent. »

Enseignante à Nivelles, Dominique Mouton a, elle, participé au projet **BOSQUETS** (voir p.19) avec ses élèves de **4^{ème} primaire**.

Elle raconte six leçons vécues en forêt, sur une même journée :

« Orthographe (un vrai plaisir d'écrire des mots avec des feuilles, des branches ou de la terre), quelques problèmes de périmètre qui ont été résolus en manipulant quelques baguettes et une petite latte, un savoir-écouter qui nous plongea dans un conte bien adapté à l'endroit, un peu de gymnastique (pour se réchauffer), une leçon de sciences sur les différentes essences d'arbres de nos forêts, et une leçon de musique au cours de laquelle les enfants devaient créer 5 sons différents avec des éléments naturels. Toutes les compétences travaillées sont en accord avec notre programme et chaque activité est évaluée, avec un "bulletin nature" à la clé ! »

Au regard de ces témoignages et des expériences qui suivent (lire p.18-19), la réponse fait l'unanimité : oui, les apprentissages sont possibles et multiples, sans l'ombre d'un doute. Reste à oser se lancer !

Céline TERET

Lire l'intégralité de ces témoignages sur **Mondequibouge.be**



© Crystèle Ferjou

L'avis de l'inspection

Logistique : plus compliqué en secondaire... mais faisable

Dehors comme lieu d'apprentissage, c'est possible aussi en secondaire. Pour y enseigner les maths, le français, la géographie, l'histoire... Le principal hic relève surtout de l'organisation, comme l'explique Philippe Delfosse, **inspecteur coordonnateur pour le secondaire** : « Des activités hors de l'enceinte de l'école en secondaire, c'est faisable. Mais ce n'est pas facile. Pour des contingences matérielles. Une seule période de cours de 50 minutes est généralement insuffisante pour sortir. Si l'enseignant a besoin d'une ou 2 heures en plus, il doit s'organiser avec ses collègues pour ne pas empiéter sur leurs cours. Et il ne pourra donner cours à la classe qui suit habituellement. De plus, si l'enseignant sort avec une classe de 25 élèves ou plus, il faudra prévoir un accompagnant supplémentaire. Tout cela demande donc une organisation et un investissement assez lourds. Afin de moins désorganiser l'école, les enseignants préfèrent parfois partir une semaine entière en classe de dépaysement. En secondaire, les écoles n'ont pas besoin de l'autorisation de l'inspection pour organiser de tels séjours. Mais, outre l'autorisation de la direction, cela demande de convaincre non seulement les collègues d'accompagner, mais aussi les parents, car cela a un coût. Ces séjours ne s'organisent donc pas systématiquement. »

Côté logistique toujours, dans le fondamental, il y a des exigences de l'administration pour les classes de découverte (séjours de plus d'un jour) quant au nombre d'accompagnateurs (1 pour une douzaine d'élèves, avec un minimum de deux accompagnants) et au taux de participation (minimum 75% en maternelle et 90% en primaire). « Par contre, les activités qui ne dépassent pas un jour sont considérées comme des journées habituelles et "normales", explique Sylvie Pirotte, **inspectrice pour le maternel**. Si un instituteur décide de prévoir des activités ou des cours en dehors des murs de l'école, aucun contrôle préalable spécifique de la part de l'inspection ou de l'administration n'est actuellement requis. Ces sorties relèvent de la responsabilité de l'école - direction et/ou pouvoir organisateur - qui décide du nombre d'accompagnateurs nécessaires et doit s'organiser notamment en terme d'assurances. »

C.T.